

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 13 septembre 2008 - 8h30

Présents : Antoine Ivarnes, René Vialis, Frédéric Roux, Christian Antoine, Eric Armand, Christine Fossion, Sophie Liotaud, Jean Charles Fournon, Sylvie Recordier, Yves Nicolas

Pouvoir : Jean-François Facila à Frédéric Roux

A l'ordre du jour

Tarifs pour l'eau potable / assainissement 2008

Votés à l'unanimité :

Prime fixe eau	90,00
Assainissement	39,60
M3 Assainissement	0,56
M3 Eau jusqu'au 499 m3	1,41
M3 Eau 500 jusqu'à 749 m3	2,82
M3 Eau 750 jusqu'à 999 m3	5,64
M3 Eau au-delà de 1000m3	11,28
Compteur gelé à la charge de l'abonné	100,00

Applicable dès la prochaine facture

Institution du principe de Participation Voierie Réseau pour le territoire de la commune

Présentation de projet de la réglementation. Une étude plus approfondie sera à l'ordre du jour de la prochaine commission de l'urbanisme.

Documents d'urbanisme

Présentés et approuvés à l'unanimité.

Questions diverses

Indemnités scolaires : proposition de la délibération des Maires de France sur des frais de scolarité à verser pour des enfants scolarisés hors commune, votée à l'unanimité.

Proposition d'une formation d'initiation aux budgets organisée le 24 septembre à 18h à Buis par les Maires de la Drôme: inscription de 4 conseillers intéressés.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine des Maires de France : délibération prévue après réception de plus d'informations, à voir en commission culture et urbanisme.

Commission communication : la date du 25 septembre à 20h30 est retenue.

Adhésion à la ligue contre le cancer et à France Alzheimer : voir en fin d'année.

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 13 septembre 2008 - 8h30

Proposition d'un don de 100,00 € pour l'aide d'urgence à la ville d'Hautmont : approuvé à l'unanimité. Penser à intervenir également pour le Nord Drôme.

Réception d'un courrier de l'UDAF demandant la participation d'un membre de la Mairie. Pas de volontaire actuellement.

Le congrès des Maires de la Drôme aura lieu le 17 octobre.

Réception de l'étude de l'architecte des ABF le 21 octobre.

Dépôt d'un nouveau projet pour le réservoir pour 2009.

Les travaux de la rénovation de l'école sont prévus pour mi octobre. Il faut revoir le devis.

Nous attendons la confirmation officielle de la fermeture de la classe. L'inspecteur nous a promis la réouverture de cette classe l'année prochaine si nous atteignons le nombre de 73 élèves. La mairie va lui adresser un courrier reprenant cette promesse verbale.

Il faut trouver des locaux de stockage pour du matériel d'école avant un tri et vente éventuelle.

Les cours d'enfants de l'école de musique pourront être maintenus à l'école dans les préfabriqués. Le piano et la batterie seront déménagés à la salle des fêtes.

Les conseillers(ères) de la commission TDF doivent prendre contact avec eux pour leur signaler qu'il n'y a plus de réception de la 5.

Il est rappelé l'état actuel d'évolution des associations de la maison sociale. Une commission sanitaire et sociale sera organisée dès plus d'information sur les divers dossiers en cours.

Le point sur le FDAC est présenté.

Une proposition de reprise du lotissement du Prieuré a été faite par le DAH.

Le conseil Municipal clôture ses travaux à 12h00

La secrétaire de séance,
Christine Fossion